

Nouveau



Proposer, après identification du risque de troubles cognitifs ou comportementaux, une prise en charge adaptée afin d'éviter les pertes de chance, les errances médicales, la chronicisation des symptômes, la désinsertion sociale et favoriser le retour rapide à l'emploi dans de bonnes conditions.

Porteur du projet

Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien



Partenaires

15 établissements ; université Paris VIII ; URPS Masseur Kinésithérapie Île-de-France

Expérimentateurs franciliens

Hôpital Beaujon - Hôpital R. Poincaré,
Hôpital Pitié-Salpêtrière
Hôpital Kremlin Bicêtre - HIA Percy
Hôpital Necker - Hôpitaux de Saint Maurice - Centre Jacques Arnaud et Centre de Neufmoutiers (FSEF)



75 - 77 - 92 - 94 - 95



4 ans

Lancée le 01/03/2023



1 601,32 K€ (FISS)
431,80 K€ (FIR)



Cahier des charges - Avis CTIS



9 800 patients



Publié au recueil des actes administratifs
le 01/08/2022



**Financement partiellement substitutif
et complémentaire :**

3 forfaits pour la 1^{ère} étape,
1 forfait pour la 2^{nde} étape.



ars-idf-art51@ars.sante.fr



Mots clés :

Maladies neurologiques et neurodégénératives, traumatismes crâniens et médullaires, SSR- SMR

Caractère innovant

La prise en charge proposée vient compléter l'offre de soins des services et centres de médecine physique et de réadaptation spécialisés en proposant une rééducation brève soit en milieu hospitalier SSR/MPR, soit en médecine de ville dans le cadre d'une articulation avec les secteurs sanitaire, médico-social et les soins de ville en donnant un accès à des compétences interdisciplinaires spécialisées.

Modèle organisationnel

Objet du projet

Le projet vise à proposer, après identification du risque de troubles cognitifs ou comportementaux, une prise en charge spécifique brève et adaptée afin d'éviter les pertes de chance, les errances médicales, la chronicisation des symptômes, la désinsertion sociale et favoriser le retour rapide à l'emploi dans de bonnes conditions. La rééducation comprend une dizaine de séances de rééducation cognitive, thérapie cognitivo-comportementale pour les troubles anxieux, les troubles du sommeil et la fatigue, et éventuellement selon les besoins, les douleurs, les troubles de l'équilibre.

Cette prise en charge pourra être mise en œuvre soit dans le cadre hospitalier, soit via une prise en charge en ville (médecin traitant et/ou psychologue et/ou orthophoniste). La prise en charge pourra être réalisée en individuel ou en groupe (maximum 3 à 5 personnes) en fonction des besoins des patients. Le suivi ultérieur est fait en lien avec le secteur libéral (rééducation cognitive par les orthophonistes, suivi psychiatrique, et/ou par le médecin traitant) voire médico-social (Unités d'évaluation de réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)).

Population cible

Patient diagnostiqué traumatisé crânio-cérébral léger (TCCL) qui, après un bref passage aux urgences est renvoyé à domicile.

Etapas principales du parcours de soins

Le parcours propose deux grandes étapes et mobilise une cellule de coordination spécifique.

- **Etape 1** - Identification des patients « à risque de parcours défavorable » se déroule en 3 temps, screening, évaluation et orientation. Il est proposé trois niveaux de forfaits pour prendre en compte le temps passé pour chaque patient en fonction du niveau de risque par l'IDE et le médecin spécialiste.
- **Etape 2** - Rééducation brève d'une durée maximale de six semaines qui mobilise une équipe pluri professionnelle en institution et / ou en activité libérale. Elle comprend une dizaine de séances de rééducation cognitive, thérapie cognitivo-comportementale pour les troubles anxieux, les troubles du sommeil et la fatigue, et éventuellement selon les besoins, les douleurs, les troubles de l'équilibre.

Acteurs impliqués dans la prise en charge

Urgentistes, coordinateur, médecin MPR, neuropsychologues, orthophonistes, IDE, ergothérapeutes

Modèle financier

Forfait patient lié au stade de prise en charge du patient dans l'expérimentation.

Quatre forfaits ont été déterminés, en fonction du degré de rétablissement du patient et de la durée de prise en charge :

- **Forfait de PEC* 1** (repérage et identification des patients à risque) : 38€
- **Forfait de PEC* 2** (suivi à distance, évaluation et détection des patients à risque) : 62€
- **Forfait de PEC* 3** (réassurance, conseil, information et orientation) : 164€
- **Forfait de PEC* de la psycho rééducation** : 590 €

*PEC : prise en charge